

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
**COMMUNE DE LA BOISSIERE**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION**  
**DU 26 SEPTEMBRE 2019**

**Présents :** Jean-Claude CROS, Rodolphe AUGÉ, Jean-Pierre BOUDES, Sabine CHAUSSAT, Jessica MARTINEZ-DUPOUIS, Victor PEREIRA, Roger PERRET, Daniel PRUNIER

**Excusés ayant donné pouvoir :** Sébastien LAINÉ (pouvoir à M. PEREIRA)

**Absents :** Carine CHEYNET, Aurélie COIGNARD, Julie LABRY, Baptiste LALFERT, Régis LOUBET, Sylvain SECONDY

1. A l'unanimité, avis favorable est donné au projet de PLU arrêté de la commune de Puéchabon
  2. A l'unanimité, avis favorable est donné au projet de PLU arrêté de la commune de Saint Paul et Valmalle
  3. A l'unanimité, approbation de la mise à jour des parcelles de la Forêt communale de La Boissière bénéficiant du régime forestier
  4. A l'unanimité, approbation du renouvellement de la convention d'utilisation de terrains communaux par Madame Karine Chassary
  5. A l'unanimité, approbation de l'avenant n°2 à la convention avec le département pour le transfert à la commune du droit de chasse sur la parcelle D 476 et approbation de l'avenant n°6 à la convention avec le syndicat des propriétaires et chasseurs de La Boissière pour le transfert de ce droit de chasse au syndicat
  6. A l'unanimité, décision d'attribuer le marché de voirie 2019 à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 38 780.54 € HT.
  7. A l'unanimité, décision de retenir l'offre de ALPES CONTROLES pour un montant de 6 160 € HT pour la mission de contrôle de technique du projet de construction de la salle d'activités
  8. A l'unanimité, décision de modifier le budget communal 2019 comme suit :
- | <b>Dépenses de fonctionnement</b>       |          | <b>Recettes de fonctionnement</b>            |       |
|---|----------|--|-------|
| 011-charges à caractère général :       | - 11 600 |  |       |
| 65-autres charges de gestion courante : | 10 000   |  |       |
| 023-virement section d'investissement : | 1 600    |  |       |
| <b>Dépenses d'investissement</b>        |          | <b>Recettes d'investissement</b>             |       |
| 911-bâtiments communaux                 | 1 600    | 021-virement de la section de fonctionnement | 1 600 |
9. A l'unanimité, approbation du projet de convention à intervenir avec l'APIJE pour le recrutement de personnel (insertion de personnes en difficulté)
  10. Le conseil municipal prend bonne note du rapport annuel sur le prix et qualité du service public d'élimination des déchets ménagers – année 2018
  11. A l'unanimité, adoption d'une motion pour le maintien de la trésorerie de Gignac
  12. M. le maire rend compte au conseil de sa décision de ne pas préempter, après avis de la commission aménagement du territoire, environnement, les parcelles suivantes :  
D 271 (DIA 19-3214), E 375 (DIA 19-3483), A 174-181 (DIA 19-3871), A 46 (DIA 19-4061), F 322-323-324 (DIA 19-4163), E 387 (DIA 19-4580), F 498 (DIA 19-4826)
  13. Questions diverses

Vu pour être affiché le 1<sup>er</sup> octobre 2019 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités locales.

Fait à La Boissière, le 1<sup>er</sup> octobre 2019,

LE MAIRE,  
Jean-Claude CROS

